



Mercredi 01.06.16 | 49^e année | N° 18

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09

L'édito



De la raison et du cœur

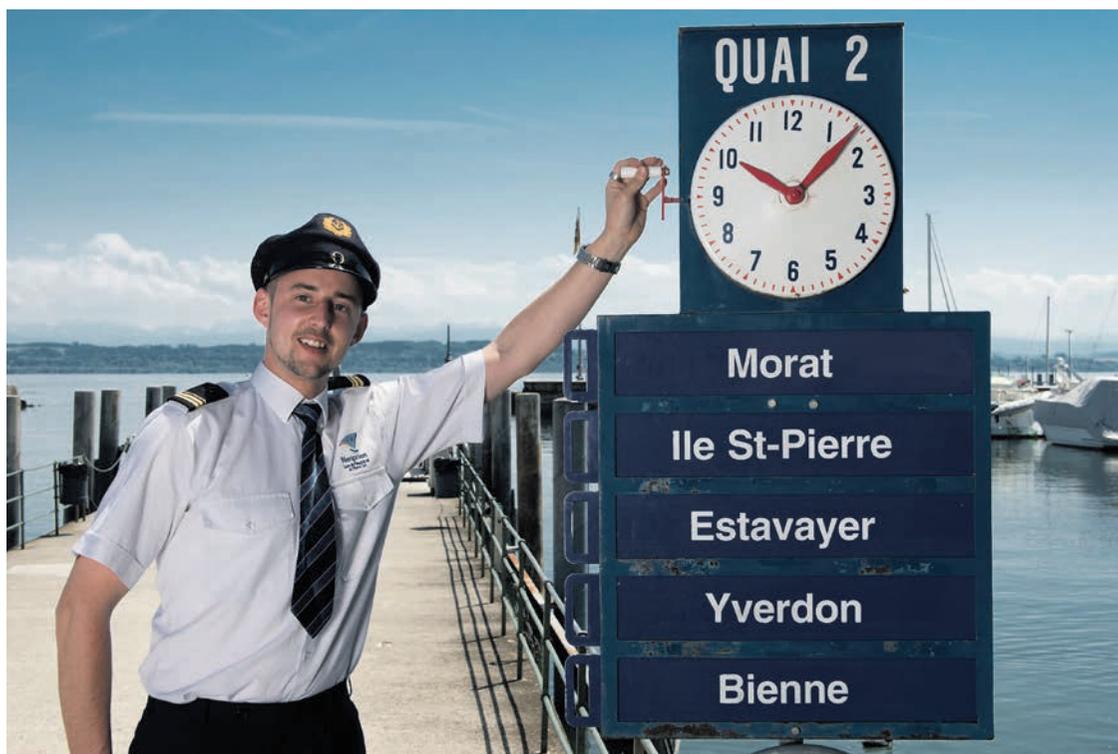
La raison fournit de nombreux arguments pour fusionner avec nos plus proches voisins: plus d'habitants, d'emplois, de marge de manœuvre pour répondre aux défis de notre ville. Trafic et logements, aménagement des espaces publics dans les quartiers et vitalité du centre-ville, offre culturelle et sportive, gestion des déchets et valorisation du patrimoine historique, la liste est longue. La nouvelle péréquation des charges proposée par le Conseil d'Etat plaide aussi pour la raison: ensemble, nous nous en sortons clairement mieux.

Mais les mariages de raison ne sont plus trop à la mode dans nos contrées. Qu'en dit le cœur? En réalité, nous franchissons les limites de notre petite ville tous les jours. L'ado va au collège à Peseux, fait du tennis au Mail et apprend la guitare à Corcelles. Mon jogging dominical me mène le long du Seyon à Valangin pour revenir à travers la magnifique forêt de Peseux. D'autres adorent la boulangerie ouverte le dimanche ou le restaurant thaï du bourg voisin. Entre lac et forêts, nos emplois et nos loisirs sont faits de liens personnels dépassant les limites communales.

Les jeunes ont déjà fusionné leur parlement. Ils travaillent et décident ensemble, avec volonté et enthousiasme. Plus de démocratie directe, proche de nos réalités quotidiennes, de pouvoir pour une cité plus grande et riche de savoir-vivre, voilà des motifs pour bien examiner le projet de fusion.

Que ce soit avec la raison, le cœur ou les deux, allons tous voter d'ici dimanche matin!

*Christine Gaillard
directrice de l'Education,
de la Santé et de la Mobilité*



Les bateaux de la navigation ont retrouvé leur rythme de croisière ce week-end. • Photo: Stefano Iori

Et voguent les navires!

Trente courses par jour, à destination de Morat, Estavayer, Yverdon, Bienne et l'Ile-St-Pierre: depuis vendredi dernier, c'est de nouveau la haute saison pour la navigation sur les Trois Lacs. Joyau de la flotte, le vieux vapeur «Le Neuchâtel» a retrouvé les flots ce week-end et fera route une fois par mois vers la cité thermale vaudoise. C'est la grande nouveauté de cette nouvelle saison.

De sortie quatre jours par semaine, «Le Neuchâtel» naviguait jusqu'ici exclusivement entre Neuchâtel, Portaban et Cudrefin ainsi que le long du canal de la Broye jusqu'à Morat. A compter de ce week-end, le vieux

vapeur voguera également vers Yverdon-les-Bains chaque premier dimanche du mois, en desservant tous les ports de la rive nord avec un crochet par Estavayer-le-Lac.

«C'est le canton de Vaud qui nous a commandé cette course et qui la subventionne», explique le directeur de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat (LNM), Jean-Jacques Wenger. La cité thermale voit par ailleurs sa desserte nettement améliorée puisqu'à la demande des autorités vaudoises, le bateau «Idée suisse» est désormais stationné dans le port du bout du lac, offrant trois départs par jour.

Carte journalière à quinze francs

La saison voit également l'introduction d'une carte journalière à quinze francs, en vente uniquement via internet sur le site www.3lacs.ch. «Pouvoir naviguer à ce prix pendant toute une journée sur le lac, c'est unique en Europe», relève Jean-Jacques Wenger, en rappelant que le transport des vélos est gratuit sur les bateaux et qu'il est également possible de passer sa pause de midi sur le lac, dès cinq francs. Face au succès du King Boat, le patron de la Navigation envisage également de proposer des croisières musicales le dimanche après-midi durant les mois de juillet et d'août. A suivre! (ab)



A quelques jours du vote historique sur la fusion, un dernier débat s'est tenu à Neuchâtel. Reflets.



Dans son dernier numéro, la Nouvelle Revue neuchâteloise ravive le souvenir du peintre Fernand Morel.



Neuchâtel mettra les petits plats dans les grands pour le passage du Tour de France le 18 juillet prochain.

Publicité



**DANSE
EQUILIBRE**

Danse et
travail corporel
Evole 31a
2000 Neuchâtel
076 358 14 21

www.danse-equilibre.ch



**MISE
en
SCÈNE**

décoration d'intérieur

Matthieu Schmid
rte de Neuchâtel 30
2088 CRESSIER
tél: 032 757 13 73
fax: 032 757 13 83
schmidmiseenscene.ch
info@schmidmiseenscene.ch

Dans ce numéro

Opéra

Pour commémorer les 400 ans de la mort de William Shakespeare, l'association Histoires de musique présente un florilège des plus beaux airs d'opéras inspirés par l'œuvre du dramaturge anglais, entre Prokofiev, Verdi, Bellini et Gounod.

Page 5

Politique

Gestion soignée, prestations à la population de qualité, volonté de poursuivre le désendettement : la commission financière du Conseil général se dit satisfaite des comptes 2015 de la Ville et recommande au plénum de les accepter le 13 juin prochain.

Page 8

Boîtes à troc

Dix nouvelles boîtes à troc seront installées à Neuchâtel durant la première quinzaine de juin. Nouveauté, Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin auront aussi la leur.

Page 9

Un duo de charme



Malgré leur discrétion, ils sont autant connus que nos conseillers d'Etat. Et pour cause: depuis quarante ans, ce sont eux qui vous accueillent et vous indiquent vos places lorsque vous allez au théâtre. Rencontre avec Alain Jelmi et Gérard Chagas, figures mythiques du Théâtre du Passage.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 8 juin 2016.

Dernier débat sur la fusion, jeudi dernier à Neuchâtel. Un débat sans opposants



Malgré l'absence d'opposants, le débat organisé à Neuchâtel a tenu ses promesses. • Photo: Stefano Iori

«Un projet qui fait envie»

«On a essayé à huit reprises, on a essayé huit refus, et hier encore nous n'avons pas réussi à obtenir quelqu'un.» La journaliste Anabelle Bourquin était censée animer un débat contradictoire entre partisans et opposants à la fusion, jeudi soir au Temple du Bas. Mais d'opposants, il n'y en avait pas, et la soixantaine de personnes présentes ont finalement assisté à un débat entre convaincus. Fort intéressant néanmoins.

Introduit par le président du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, Thomas Facchinetti, puis par le président du Comité de pilotage, le conseiller communal Pascal Sandoz, le débat de Neuchâtel a ainsi permis d'éclairer le projet de fusion entre Corcelles-Cormondrèche, Neuchâtel, Peseux et Valangin sous de nouveaux angles. La discussion, qui réunissait les députés Baptiste Hurni (PS) et Mauro Moruzzi (Vert'libéraux), a également rassuré certains habitants de Neuchâtel sur le rôle des futures assemblées citoyennes. Nouvel outil de démocratie de proximité, elles seront ouvertes à tous les habitant-e-s des quartiers, sans restrictions d'âge ou de permis de séjour. Ces assemblées, qui se réuniront périodiquement, ne remplaceront en rien les actuelles associations de quartier, plus nombreuses (16 actuellement en ville de Neuchâtel) et dont le fonctionnement relève du droit privé.

600 sièges à repourvoir

Ce que la fusion apporterait aux communes fiancées? «Une meilleure capacité d'investissement, ce qui permet de se développer, de rayonner», répond Baptiste Hurni. De son côté, Mauro Moruzzi a fait ce calcul édifiant: les conseils généraux et les 36 syndicats intercommunaux existants «représentent 600 sièges à repourvoir tous les quatre ans, sans oublier les réunions et les rapports à lire, ce qui donne une idée de l'investissement nécessaire.»

Ces syndicats intercommunaux, d'ailleurs, Baptiste Hurni les trouve peu démocratiques: «Lorsqu'un syndicat prend une décision, il n'y a aucun moyen pour le citoyen de lancer un référendum». La création d'une seule commune permettrait ainsi de «regagner en démocratie».

Quant à l'argument souvent servi par les opposants, qui affirment que le coefficient fiscal est un coefficient de séduction, et qu'il faudra à terme augmenter les impôts, Baptiste Hurni relève qu'à Val-de-Travers, et alors que presque toutes les communes étaient en déficit avant la fusion, la nouvelle commune a fait ensuite un bénéfice chaque année. Par ailleurs, il relève que si la nouvelle commune de Neuchâtel voulait augmenter ses impôts, «il y aurait à coup sûr un référendum, et la population en déciderait».

«J'ai envie de ce projet», résume Mauro Moruzzi. Envie, par exemple, «de pouvoir partager avec les autres communes la politique solaire que mène la Ville de Neuchâtel. Et envie de proposer à la population de toutes les communes des prestations nouvelles.» Sans se demander à chaque fois si c'est le territoire de Peseux ou de Valangin qui en profitera: «Tous les investissements seront faits au bénéfice de l'ensemble de la population, et cela sur l'ensemble du territoire.» (fk)

Débat électrique à Peseux

Si les opposants à la fusion étaient absents à Neuchâtel, ils ont par contre donné de la voix lors du débat contradictoire de Peseux, le lundi 23 mai. Jean-Paul Morel et Roger Mühlethaler étaient face aux partisans Pierre-Alain Heubi et Jean-Daniel Burnat. Annoncé comme «le plus électrique» des quatre débats organisés par le Comité de pilotage, il a en effet donné lieu à de vives passes d'armes. Dans la salle, très divisés, partisans et opposants réagissaient avec force aux affirmations des uns et des autres. Mais au final, heureusement, l'apéritif a été dégusté ensemble!



La Nouvelle Revue neuchâteloise met à l'honneur le peintre neuchâtelois Fernand Morel

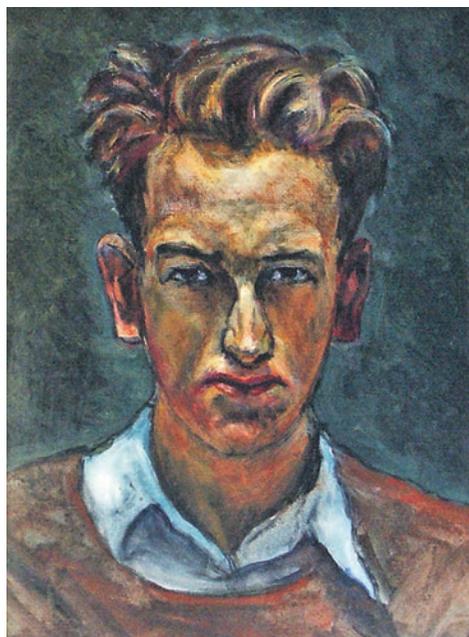
Un artiste talentueux et touche-à-tout

La Nouvelle Revue neuchâteloise ravive une page oubliée de la vie culturelle de Neuchâtel en consacrant son dernier numéro au peintre Fernand Morel, des « Salons d'octobre aux sagalithes de la solitude ». Rédigé par l'historien Patrice Allanfranchini, l'ouvrage trouve un prolongement dans une exposition à voir jusqu'au 19 juin à la Galerie du Pressoir, au château de Cormondrèche.

Fernand Morel? Le nom de cet artiste, décédé en 2012 à l'âge de 98 ans, ne vous dit sans doute rien... Et pour cause: « Fernand Morel est un peintre neuchâtelois oublié, comme tant d'autres », regrette Michel Schlup, responsable de la NRN. « C'était un peintre talentueux, touche-à-tout, mais aussi un personnage hors du commun, d'une générosité extraordinaire, qui ouvrit sa maison à d'autres artistes pour leur permettre de présenter leurs travaux ».

Ebullition artistique

Car à l'époque, les possibilités d'exposer étaient rares... « A part la Galerie des amis des arts, il n'y avait rien à Neuchâtel », rappelle Patrice Allanfranchini. Pour pallier ce manque, Fernand Morel organisa de 1941 à 1957 de grandes expositions collectives



Deux autoportraits du peintre neuchâtelois Fernand Morel, peints en 1936. • Photo: sp

chaque automne dans les combles de sa maison à la rue Louis-Favre, offrant ainsi une visibilité à de jeunes artistes dont certains se sont ensuite fait un nom, comme André Ramseyer, Marcel North ou Alex Billeter. Il y présentait aussi ses propres œuvres. « Pendant une quinzaine d'années, sa maison fut un lieu d'ébullition artistique où se retrouvait le Tout-Neuchâtel. Mais pour l'of-

ficialité, c'était un repère de jeunes, de barbouilleurs ».

Peintures, dessins et sagalithes

Né en 1914, Fernand Morel avait à peine vingt ans lorsqu'il se lança dans la peinture, en autodidacte. « Après des critiques difficiles, il a acquis une vraie maîtrise picturale. C'était un peintre curieux, qui a beaucoup voyagé. On

sent l'influence de Van Gogh ou de Matisse dans certaines de ses toiles », souligne Patrice Allanfranchini, qui le connaissait personnellement et lui consacra, en 2003, une rétrospective au château de Boudry. Après une infection virale qui lui paralysa la moitié du visage, Fernand Morel cessa de peindre, puis tomba gentiment dans l'oubli. « Il continua toutefois de dessiner, avant de trouver un nouveau moyen d'expression: des sculptures faites de pierres ramassées au hasard de ses pérégrinations, qu'il nommait des "sagalithes". »

Un personnage

« En vidant la maison, on a trouvé des tonnes de cailloux, mais aussi des écrits, des dessins, des toiles, qui prenaient la poussière », témoigne le neveu de Fernand Morel, Yves de Rougemont. Et de poursuivre: « Mon oncle était curieux de tout. Il connaissait l'art, la littérature mais était aussi grand maître d'échecs... C'était un personnage! » (ab)

« **Fernand Morel, de la peinture des Salons d'octobre aux sagalithes de la solitude** », NRN, n° 129, printemps 2016, 156 pages, 24 francs. **Horaires d'ouverture de la Galerie du Pressoir: du jeudi au dimanche, de 15 à 18 heures.**



Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque publique et universitaire (Collège latin), *Fonds d'étude*, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h; samedi de 10h à 12h. *Salle de lecture*, du lundi au vendredi de 8h à 22h; samedi de 8h à 17h. *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h. *Espace Rousseau*, Salle multimédia: du lundi au vendredi, de 9h à 19h, samedi de 9h à 17h. Dans le cadre de l'exposition multi-sites « La silhouette masculine Mode et artifice, du Moyen Age à aujourd'hui », la BPU présente « L'homme épinglé » ou l'art de silhouetter. Lu-ve 9h-19h, sa 9h-17h. Entrée libre.

Musée d'art et d'histoire, (Esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h,

15h, 16h) Le clavecin Rückers – « Le legs Yvan et Hélène Amez-Droz » – « Neuchâtel: une histoire millénaire ».

Musée d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), exposition « Abysses jusqu'au 14 août 2016. Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), d'indispensables travaux de rénovation sont en cours. Les espaces d'exposition sont fermés au public jusqu'en 2017 mais le MEN reste actif et propose de nombreuses animations. Informations complémentaires sur www.men.ch.

Jardin botanique de Neuchâtel (Peruis-du-Sault 58), dans le Parc, Exposition permanente « Le Jardin de l'évolution », ouverte 7j./7; Exposition temporaire « Land Art Neuchâtel 2016 », ouverte tous les jours, jusqu'au 8 octobre.

Samedi 4 juin, 10 à 12 heures, Atelier « Tisane fleurs ». Le public est invité à préparer une tisane avec des produits

du jardin récoltés par ses soins. Une occasion de découvrir des techniques pour transformer les plantes en huiles, baumes, etc. Prix: CHF 30.-, inscription obligatoire au 032 718 23 50 ou par courriel jardin.botanique@unine.ch.

L'atelier des musées organise l'atelier suivant:

Les outils du potager, pour les enfants de 4 à 6 ans: 1^{er} juin, 8 juin et 22 juin de 14h à 15h30 et pour les 7 à 10 ans, le 15 juin de 14h à 15h30.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), nouvelle exposition qui débutera le 4 juin à 17 heures, avec un concert de Monique Fragnière (piano) et Claire-Isabelle Attinger, (chant). Il s'agira des œuvres classiques à l'huile, à l'aquarelle et aux pastels de Véronique Attinger.

Jeu 23 juin, 19 heures, chant intuitif de Sandrine Aklin.

Galerie d'art, Tour de Diesse (rue du Château 6), exposition Aléos jusqu'au 9 juillet de l'artiste Annick Weber Richard.

Galerie Ditesheim & Maffei Fine Art (rue du Château 8), exposition Irving Petlin, Vents d'aujourd'hui et souffles de la mémoire, pastels récents, jusqu'au 16 juillet. Informations complémentaires sur www.galerie.ditesheim.ch

Divers



Marché aux puces (Jardin Anglais), samedi 11 juin, 10h-17h. Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch.

Temple de Serrières (rue Guillaume-Farel), dimanche 12 juin à 17 heures, récital d'orgue par Rodolfo Bellatti (Gênes). Au programme: œuvres de O. Respighi, J. Cabanilles, B. Galuppi, Padre Antonio Soler, Giovanni Morandi. Entrée libre, collecte.



L'actualité culturelle

Danse

Le Théâtre du Passage accueillera l'Ecole L'Entre2danses du 3 au 5 juin à l'occasion de son nouveau spectacle «Entre les lignes». Sur scène, quelque 360 élèves emmèneront les spectateurs à la découverte des plus beaux contes et romans de la littérature.

Une grande bibliothèque remplie de milliers de livres à découvrir. Des histoires surprenantes s'en échappent... la danse s'en mêle. Le public se sentira emporté dans un tourbillon de mots avec la folle envie de raconter des histoires et de les partager.

Théâtre du Passage (passage Maxilien-de-Meuron 4), spectacle hors saison «Entre les lignes» présenté par l'Ecole L'Entre2danse, vendredi 3 juin à 20 heures, samedi 4 juin à 18 heures, dimanche 5 juin à 14 heures et 17h30. Billetterie: 032 717 79 07, ma-ve 12h-18h, sa 10h-12h. Informations complémentaires sur www.entre2danses.ch

Hors saison

Dans le cadre du festival «Plein Tube», les théâtres du Pommier et de la Poudrière accueillent deux reprises de spectacles créés à Neuchâtel :

- **Trois hommes dans un bateau sans oublier le chien**

Les 5 et 6 juin prochains, la Compagnie De Facto présente une adaptation décalée d'un grand classique de l'humour british. Sur les conseils d'un médecin, trois hommes décident de prendre le large. Leur salut, pensent-ils, se trouve dans l'exercice, l'air frais et le contact avec la nature. Dans une ambiance qui frise parfois l'absurde, les trois gentlemen s'aventurent à construire une embarcation de fortune afin d'assouvir leur désir frileux d'aventure. C'est au rythme du rock des Rambling Wheels que le public remuera du pied.

Théâtre du Pommier (rue du Pommier 6), «Trois hommes dans un

bateau sans oublier le chien», dimanche 5 juin à 17 heures et lundi 6 juin à 20 heures. Réservations 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch.

- **Passés simples**

Dans un vaste entrepôt aux souvenirs, trois employés loufoques entassent, trient et conservent les objets du passé. Dans ce lieu des réminiscences, le souvenir d'un baiser côtoie celui d'un aïeul oublié, les mémoires d'enfance bordent celles d'une révolution. Tous ces objets perdus, oubliés, objets d'amour, célèbres ou anonymes, viennent chahuter le présent et délivrent au public une collection d'instantanés, comme de petites cartes postales, qui le replongent dans ses péripéties intimes ou collectives.

Théâtre de la Poudrière (quai Philippe-Godet 22), «Passés simples», jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 juin à 20 heures. Réservations 032 724 65 19.

Concert

La Société de musique (Socmus) accueillera vendredi 3 juin, à 20 heures, au Temple du Bas, l'orchestre Symphonique de Bâle pour son concert «Mort à Venise». Sous la direction de Dennis Russell Davies, les musiciens, accompagnés par Emanuel Ax au piano, interpréteront le programme suivant: *Die Zikaden* de Hans Werner Henze (1926-2012), les *Variations symphoniques* pour piano et orchestre FWV 46 de César Franck (1822-1890) et la *Symphonie n° 5* en do dièse mineur (1904) de Gustav Mahler (1860-1911).

Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5), concert «Mort à Venise», vendredi 3 juin à 20 heures au Temple du Bas. Réservations billetterie du Théâtre du Passage, 032 717 79 07, billetterie@theatredupassage.ch.



Récital d'opéra autour de Shakespeare au Temple du Bas

Shakespeare en musique

Alors que l'on commémore cette année les 400 ans de la mort de William Shakespeare, l'association Histoire de musiques présente un florilège des plus beaux airs d'opéras inspirés des pièces du célèbre dramaturge anglais. Douze extraits, interprétés par trois belles voix sur les notes d'un quatuor cordes et piano, à découvrir dimanche au Temple du Bas.



Antonio Gandía, Brigitte Hool et Rubén Amoretti chanteront Shakespeare. • Photo: sp

Tragiques, magnifiques, les drames de Shakespeare ont donné naissance à nombre d'opéras, à commencer par *Roméo et Juliette*. Le sort de ces amants contrariés que la mort finira par réunir a inspiré Sergueï Prokofiev, Charles Gounod et Vincenzo Bellini, entre autres. «C'est l'œuvre qui a connu la plus grande postérité», souligne le violoncelliste Etienne Frenk, cofondateur de la jeune association Histoires de musique, qui vise à promouvoir les artistes neuchâtelois et se double d'un ensemble instrumental. L'œuvre du dramaturge anglais fut

également une source d'inspiration féconde pour Giuseppe Verdi, qui en tira pas moins de trois opéras: *Otello*, *MacBeth* et *Falstaff*. «Pour Verdi, Shakespeare était un modèle de vie, de pensée», souligne Etienne Frenk.

- **Verdi, Bellini, Prokofiev...**

Hormis «Falstaff» de Verdi, le public pourra entendre des extraits de ces cinq opéras, à quoi s'ajoute un air de *Hamlet*, «bijou charmant» d'un compositeur français méconnu de nos jours mais très célèbre de son temps, Ambroise Thomas (1811-1896). Pour interpréter ce florilège, Histoires de

musique a fait appel à deux belles voix neuchâteloises, Brigitte Hool et Rubén Amoretti, ainsi qu'à un ténor de grand renom, Antonio Gandía. L'ensemble instrumental Histoires de musique, formé pour l'occasion de Brigit Frenk Spilliaert (piano), Yukiko Okukawa-Humbert (violin), Davide Montagne (alto) et Etienne Frenk (violoncelle), complète l'affiche. Pour que le public profite également de la musique des mots, tous les airs chantés seront traduits en français dans le programme. (ab)

«Shakespeare en musique»: le 5 juin à 18 heures au Temple du Bas. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle



Participez!

L'Office fédéral de la culture (OFC) appelle la population à participer à l'actualisation de l'inventaire des traditions vivantes dans notre pays qui comprend pour notre ville le corso fleuri de la Fête des vendanges. En adhérant en 2008 à la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, la Suisse s'est engagée à dresser un inventaire national de ce patrimoine. Publiée en 2012, l'actuelle liste constitue l'élément principal de la mise en œuvre de cette convention. Elle recense 165 traditions décrites sur www.lebendigetraditionen.ch. Tous les cinq ans, l'OFC se doit de vérifier que les traditions inventoriées sont toujours vivantes, de supprimer celles qui ne le sont plus et de compléter l'inventaire avec de nouvelles traditions apparues dans l'intervalle. Alors, si vous avez envie d'allonger la liste neuchâteloise dont font également partie la Marche du 1^{er} Mars, la Fête des fontaines, le patinage sur le Doubs, la torrée, le jeu de quille et la dentelle, vous pouvez le faire jusqu'au 31 août sur www.bak.admin.ch/kulturerbe/04335/04341/05708/index.html?lang=fr. Et n'oubliez pas de signaler les traditions vivantes en milieu urbain!

Patrice Neuenschwander



27.-

*Aquarelles de Dadou Gête,
artiste peintre dans le Jura neuchâtelois
Recettes de cuisine de restaurateurs régionaux*

Des balades à croquer

Cet ouvrage, véritable balade artistique et culinaire, est né de deux passions: la nature et l'aquarelle. Dadou vous invite, au fil des pages, à découvrir ou revisiter notre beau pays de Neuchâtel. Au-delà de l'expression picturale, vous y trouverez quelques recettes gentiment offertes par des restaurateurs de la région.

A vous, pour le plaisir des yeux et du palais...

Ouvrage de 36 pages intérieures au format 24 x 21 cm, impression en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 160 gm², couverture imprimée en quadrichromie sur papier Conqueror chamois 250 gm², reliure Wiro.



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel, edition@messeiller.ch

..... ex. de l'ouvrage «**Des balades à croquer**» de Dadou Gête au prix de **Fr. 27.-**.

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature _____



La chronique jeunesse...

La fusion devant le Parlement des jeunes : un « oui mais »



Photo : sp

Le 14 mai, le Parlement des jeunes de la Ville de Neuchâtel (PJNE) a reçu Mathieu Lavoyer et Jean-Paul Morel, respectivement conseiller communal PS et conseiller général PLR à Peseux. Ils ont débattu autour de la votation du 5 juin sur la fusion de Neuchâtel-Ouest avec les membres. Le PJNE serait concerné en cas de fusion puisque davantage de jeunes du canton satisferaient à ses conditions d'admission.

Le PJNE a chaudement remercié les intervenants et la médiatrice, et tient à le faire encore sur cette page. Une mention spéciale est décernée à Jean-Paul Morel, opposant à la fusion, qui a su exposer son point de vue avec tact et efficacité face à une assemblée considérablement plus jeune et plutôt partisane de l'idée. Sur la trentaine de membres présents, seul un tiers était domicilié dans des com-

munes concernées par la votation. Cela n'a pas empêché un dialogue fructueux.

Il en est ressorti que les membres du PJNE étaient en grande partie favorables à la fusion, tout en restant critiques, cette solution étant pour quelques-uns trop extrême pour régler des problèmes peut-être humains plutôt qu'administratifs. Les opposants à la votation ont soulevé la mauvaise

communication des politiques entre les communes.

Le concept des assemblées citoyennes, sur un modèle participatif pour donner une voix aux communes lors d'une éventuelle fusion, a grandement fait réagir, étant simplement une idée novatrice et attrayante en elle-même, avec ou sans fusion.

Philémon Flückiger

La Ville jeune

Case à chocs: samedi 4 juin dès 23 heures, soirée 100% hip hop et R'N'B organisée par Terrible Style production. Une battle de danse sera organisée. L'inscription est prévue sur place. L'événement a lieu jusqu'à 4 heures. Le prix est de CHF 10.- avant minuit. Informations supplémentaires sur www.case-a-chocs.ch.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h00-22h00, vendredi 8h00-19h30, samedi 8h00-18h30, dimanche 9h00-19h00. En semaine, les abonnés ainsi que les détenteurs de cartes dix entrées prépayées ont accès aux bassins dès 7h00. Fermeture exceptionnelle des piscines intérieures : samedi 18 juin. Fermeture et vidange estivale : du lundi 18 juillet au dimanche 14 août. La réouverture des piscines intérieures est prévue lundi



15 août dès 8 heures. Samedi 2 juillet, l'évacuation des bassins intérieurs se fera à 18 heures et à 19 heures pour les bassins extérieurs. L'ouverture des piscines extérieures est fixée jusqu'au dimanche 11 septembre. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel se tiennent tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h) et le samedi. Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile et sont encadrés par des moniteurs J+S. Plusieurs

niveaux de pratique : débutant et perfectionnement. Ces cours s'adressent à tous, jeunes et adultes. Pour tout renseignement : Charles Martinez, 079 955 51 62, chefdebase@cvn.ch, ou sur le site internet www.cvn.ch, rubrique « école de voile ».

Football

Chanet naturel

Vendredi 3 juin à 20h, FC Neuchâtel City - Etoile-Sporting, 4^e ligue
Mardi 7 juin à 20h15, FC Unine - Helvetia, 4^e ligue
Mercredi 8 juin à 16h, Neuchâtel Xamax FCS - FC Servette, M15

Chanet synthétique

Lundi 6 juin à 19h15, Casa Italia - Panerai, corporatif
Pierre-à-Bot naturel
Samedi 4 juin à 14h00, Neuchâtel Xamax FCS - La Neuveville, C2
Stade de Pierre-à-Bot
Vendredi 3 juin à 20h15, Helvetia -

Marin, 4^e ligue

Samedi 4 juin à 9h, Neuchâtel Xamax FCS - Dombresson, E2
Samedi 4 juin à 12h30, Neuchâtel Xamax FCS - Kriens, M18
Samedi 4 juin à 17h, Neuchâtel Xamax FCS - Siviriez, Juniors A
Samedi 4 juin à 20h, Espagnol II - FC Coffrane, 5^e ligue
Dimanche 5 juin à 14h, Helvetia - Lignières, 4^e ligue
Mercredi 8 juin à 20h15, Team ASI-Xamax - Yverdon, Juniors Inter B
Football américain
Chanet naturel
Dimanche 5 juin à 14h, Championnat Neuchâtel Knights

Badminton

Maladière et Riveraine

Samedi 4 juin à 7h, Tournoi Club de badminton Neuchâtel
Dimanche 5 juin à 7h, Tournoi Club de badminton Neuchâtel



La commission financière a passé les comptes de l'exercice 2015 de la Ville au peigne fin

Un bouclement très réjouissant

Gestion soignée, prestations à la population de qualité, volonté de poursuivre le désendettement: la commission financière du Conseil général se dit satisfaite de la gestion et des comptes 2015 de la Ville de Neuchâtel. Dans son rapport, elle recommande aux conseiller généraux d'approuver tant les comptes que les arrêtés y relatifs, qui leur seront soumis lors de la séance du 13 juin prochain. La commission financière et les sous-commissions ont de leur côté accepté les rapports à l'unanimité.

La commission financière s'est réunie en séance plénière à trois reprises, à mi-mai, pour examiner la gestion et les comptes de l'exercice 2015. Durant cette période, les cinq sous-commissions se sont réunies pour l'examen détaillé des cinq dicastères. «Le bouclement de l'exercice 2015, avec un excédent de revenus de 1,45 million de francs, a particulièrement réjoui la commission financière», indique la commission dans son rapport.

Elle remarque que «c'est essentiellement au niveau des charges de personnel et de biens et services que l'on constate des améliorations substantielles de chaque fois plus de 3 millions», et que «l'amélioration



La dette a baissé, les charges se sont améliorées, des fonds ont été alimentés: le rapport de la commission financière a été approuvé à l'unanimité. • Photo: Stefano Iori

au niveau du personnel est principalement le résultat d'un décalage entre les dates d'engagement de nouveaux collaborateurs et des postes budgétés pas encore repourvus».

«Positif pour l'avenir»

Par ailleurs, pour la sous-commission en charge des finances, la hausse des recettes fiscales provenant des personnes physiques «constitue une belle surprise». Et si cette hausse «ne compense que pour moitié la dimi-

nution des revenus de l'impôt sur les personnes morales», relève la commission, «la croissance du nombre de contribuables et de leur capacité contributive moyenne» est un élément «très positif pour l'avenir».

La commission déplore néanmoins «l'ampleur de la part du budget des investissements qui n'a pas pu être réalisée, d'autant plus que la situation générale était bonne». Elle rappelle aussi, hors bilan, «la question de la caisse de pensions des collaborateurs

de la Ville et de diverses institutions», qui affiche un découvert attribuable à la Ville d'un peu plus de 132 millions de francs.

Structure de bilan renforcée

Globalement, «la structure du bilan de notre Ville ressort renforcée de cet exercice», constatent encore les commissaires, qui saluent les efforts du Conseil communal et remercient les responsables des services et l'ensemble du personnel communal «pour leur travail et leur engagement».

Pour rappel, les comptes 2015 de la Ville bouclent sur un bénéfice de 1,45 million de francs. Un excédent de recettes meilleur que le bénéfice de 98'000 francs prévu au budget. La fortune nette a encore augmenté pour se porter à 58 millions de francs, alors que la dette à long terme a pu être diminuée pour la 10^e année consécutive.

Outre l'arrêté approuvant les comptes 2015, le Conseil général devra aussi approuver ceux relatifs à l'attribution d'un montant de 1,8 million de francs à la réserve conjoncturelle et au versement de 1 million de francs au fonds destiné à subventionner des installations solaires photovoltaïques. (fk)



La Grande Boucle met la Suisse à l'honneur cette année

Une fête pour le Tour de France!



Les coureurs sont attendus à Neuchâtel dès 16 heures. • Photo: sp

Les amateurs de cyclisme en salivent d'avance: le Tour de France traversera Neuchâtel le lundi 18 juillet, dans le cadre de la 16^e étape qui conduira les coureurs de Moirons-en-Montagne (F) à Berne. Pour marquer l'événement, un écran géant sera installé à la place des Halles et une série d'animations auront lieu sur la place du Port.

La Ville de Neuchâtel souhaite en effet contribuer à faire de ce passage du Tour une fête. Celle-ci se répartira sur trois zones. La première, à la place du Port, déploiera un véritable centre d'attraction autour de la petite reine, avec une piste de Pumptrack, une de BMX et des animations de rue sur monocycle. Il sera également possible de faire du Vélo JukeBox.

Sur la place du Marché sera installé un écran géant de 22 m² permet-

tant de suivre le Tour en direct. Enfin, une zone VIP, qui émane d'ASO, la société organisatrice du Tour, accueillera 150 personnes sur l'Esplanade de la Maladière. La Ville de Neuchâtel y déploiera des activités promotionnelles régionales.

Pour permettre au public de suivre l'événement dans les meilleures conditions, il est prévu enfin d'installer 240 mètres de bancs linéaires au bord du Jardin Anglais. Le peloton traversera l'avenue du Premier-Mars entre 16h07 et 16h28 très exactement, à une vitesse jusqu'à 44 km/h.

En conséquence, l'axe de la RC 5 sera fermé au trafic dans les deux sens, de 12h30 à 18h30, de Serrières jusqu'au Laténium. Un dispositif de déviation sera mis en place. De plus amples informations seront communiquées en temps voulu.



Dix nouvelles boîtes à troc vont être installées dans les quartiers de Neuchâtel et les communes du projet de fusion

Des boîtes à troc qui en jettent

« Ne jetez plus, mais échangez, partagez, troquez! » C'est par ces mots que la conseillère communale Christine Gaillard a porté sur les fonts baptismaux dix nouvelles boîtes à troc, mardi 24 mai au Jardin Anglais. Décorées par des artistes de la région et des élèves de l'Académie de Meuron, elles étaient inaugurées en plein air et sous le soleil, avant de prendre leurs quartiers dans différents lieux de la ville d'ici la première quinzaine de juin. Une nouveauté : Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin auront aussi leur boîte à troc.

Des livres, des revues, des CD, des jouets, de la vaisselle : il vaut la peine de soulever la vitre en plexiglas en quête d'une curiosité ou d'une perle rare. Un chanceux y a récemment trouvé une dizaine d'albums d'Astérix en parfait état ! Et c'est aussi un plaisir de déposer dans la boîte de son quartier un objet en bon état qui fera peut-être le bonheur d'un voisin.

« Autrefois on jetait beaucoup moins de vaisselle, d'habits, de livres ; on pensait qu'ils pouvaient toujours servir », explique Christine Gaillard. « En mettant ces anciens réflexes au goût du jour, les boîtes à troc font bouger les mentalités. Elles réalisent un idéal écologique et avant-gardiste, tout en favorisant la vie de quartier. Le succès des boîtes à troc est tel que nous sommes pas-



Les artistes et élèves de l'Académie de Meuron qui ont participé au relookage.

• Photo : Stefano Iori

sés de cinq boîtes en 2013 à dix l'an dernier, puis 21 boîtes aujourd'hui. Elles ont l'air modeste mais elles contribuent à rendre le monde un peu meilleur ! »

Premier pas vers la fusion

Ces dix nouvelles boîtes à troc s'installeront notamment rue de la Côte, rue de Grise-Pierre, ou encore sur l'avenue des Cadolles, mais aussi en dehors des frontières communales. En effet, trois d'entre elles vont prendre place au cœur de Corcelles-Cormondrèche, Peseux et Valangin. Présent également à cette

inauguration, le conseiller communal de Peseux Matthieu Lavoyer n'a pas caché son plaisir :

« A mes yeux les boîtes à troc sont la première réalisation concrète de la fusion des quatre communes ! Une réalisation certes modeste mais hautement symbolique, qui favorise la vie locale, donne un coup de pouce aux associations, soutient les artistes locaux tout en s'inscrivant dans une perspective de développement durable. Tout cela est au cœur du projet de fusion de Neuchâtel-Ouest dont nous espérons le succès dans les urnes le 5 juin prochain ! »

Pour joindre le geste à la parole, le conseiller communal a déposé dans une boîte un exemplaire de poche de *L'Etranger* de Camus. « Ne voyez aucun message politique dans le titre ! », a-t-il glissé malicieusement.

Lifting artistique

Les 21 boîtes à troc bientôt réparties sur le territoire de Neuchâtel-Ouest ont toutes été relookées par des artistes de la région : Denis Roueche et Prune Simon-Vermot, Sandra Meyer, Wilo, Nicolas Ischer, Victoria Montalto, Maximilien Pellegrini, Suzanne Gougler ainsi que des élèves de l'Académie de Meuron. Avec leur regard et leur sensibilité propre, ces artistes ont transformé ces anciennes caissettes à journaux en véritables objets d'art urbain. On trouvera ainsi des boîtes à boutons, des boîtes à tricots, des boîtes tagguées, une caisse rutilante...

Pour achever de gagner les cœurs et les esprits, un nouveau dépliant de poche, encarté dans ce numéro de *Vivre la ville!*, renseigne à la fois sur l'emplacement précis des 21 boîtes à troc et sur l'identité des artistes qui les ont décorées. Une invitation à se promener de boîte en boîte le long du Littoral neuchâtelois en quête de trouvailles. Quant aux dernières actualités sur la boîte à troc, elles se trouvent sur la page Facebook « boiteatroc ». (eg)



Trois réalisations d'artistes neuchâtelois



Dessin, peinture, graffiti, tricots, collages : les artistes neuchâtelois ont fait preuve d'une belle créativité. A commencer par la composition de **Victoria Montalto**, qui a utilisé « 50 boutons de chemise, 24 boutons de culotte, 18 boutons de tricots, 47 boutons d'uniforme, 33 boutons de nacre... » La graphiste **Sandra Meyer**, quant à elle, a profité d'un voyage en Ecosse pour tapisser sa boîtes de photographies. « Avec des cailloux, de la mousse, un coquillage, c'est la nature qui s'invite en milieu urbain. » Enfin le graffeur **Wilo** s'est inspiré d'un poème de Prévert pour sa boîte vert alpestre teintée de rêve et d'humour : « En sortant de l'école nous avons rencontré un grand chemin de fer qui nous a emmenés tout autour de la terre dans un wagon doré... »



Les dix communes de la Communauté urbaine du Littoral ont dévoilé leur Projet de territoire

Une vision d'aménagement commune pour le Littoral neuchâtelois

La Communauté urbaine du Littoral (Comul), formée des communes de Bevaix, Boudry, Cortaillod, Milvignes, Corcelles-Cormondrèche, Peseux, Neuchâtel, Hauterive, Saint-Blaise et La Tène, a dévoilé à la mi-mai son Projet de territoire, première étape vers l'élaboration d'un Plan directeur régional. L'objectif est de coordonner l'aménagement du territoire sur le Littoral neuchâtelois pour permettre un développement dynamique mais de qualité, valorisant la haute qualité de vie existante.

Pour mémoire, un plan directeur régional définit les grands principes de développement d'une région. Il permet aux communes d'inscrire leur avenir dans une vision partagée et de collaborer dans le cadre régional pour réaliser des projets ou régler leurs problèmes communs. Jouant un rôle moteur dans le développement du canton, les dix communes de la COMUL – qui, rappelons-le, regroupent 78'000 habitants et 45'000 emplois – ont franchi une première étape en élaborant ce Projet de territoire, dans une vision à 30 ans. La démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) et de la révision du Plan directeur cantonal (PDC), en lien avec les perspectives démographiques cantonales et le dimensionnement des zones à bâtir.

« La démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire. »

Une «étape historique»

«C'est une étape historique pour notre région et elle s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, signe d'une agglomération qui se concrétise sur le Littoral», s'est félicité lors d'une conférence de presse organisée le 9 mai dernier au Laténium le conseiller communal Olivier Arni, qui préside la commission Aménagement du territoire (CAT) de la Comul. Et de poursuivre: «Les communes de la Comul ont désormais toutes les cartes en main pour continuer à se dévelop-



Les conseillers communaux en charge de l'aménagement du territoire des dix communes de la Comul avaient choisi le Laténium pour dévoiler leur Projet de territoire. • Photo: Stefano Iori

per de manière dynamique et faire bénéficier aux habitants, ainsi qu'à l'ensemble des régions neuchâteloises, des nombreux atouts présents sur le Littoral.» Formée des conseillers communaux en charge de l'aménagement du territoire des dix communes de la Comul, la CAT a œuvré de concert avec une équipe de mandataires et de techniciens communaux pour élaborer ce projet de territoire ambitieux qui, tout en mettant en valeur les atouts présents sur le Littoral, vise un développement avant tout qualitatif s'appuyant sur une densification de l'urbanisation et la proximité d'un réseau de mobilité efficace.

Autour des gares

Le projet s'appuie sur la vision suivante, a expliqué l'urbaniste Pierre Feddersen, chef de l'équipe mandataire. Au centre, la Ville littorale, allant de St-Blaise et à Corcelles-Cormondrèche en passant par Hauterive, Neuchâtel et Peseux. De chaque côté, le pôle Est à La Tène et l'archipel Ouest rassemblant les communes de Bevaix, Boudry, Cortaillod et Milvignes. La Comul entend renforcer l'armature permettant le développement de son territoire en termes de mobilité et d'urbanisation. La région va ainsi notamment s'appuyer sur un réseau de pôles de gares et d'axes structurants de transports publics. Pierre Feddersen a également mis l'accent sur

les nombreux trésors paysagers de la Comul, que cela soit en milieu urbain ou dans des espaces plus ouverts tels que les rives du lac ou l'aire naturelle allant de Chaumont au Creux-du-Van.

« Les communes de la Comul ont désormais toutes les cartes en main pour continuer à se développer de manière dynamique », s'est félicité le conseiller communal Olivier Arni.

En coordination avec le RUN

Les représentants du Réseau urbain neuchâtelois (RUN) ont souligné les enjeux de coordination entre les multiples dossiers touchés par les thématiques de l'aménagement du territoire et de la mobilité. Le RUN joue un rôle pivot entre les communes et avec le canton pour assurer la cohérence entre notamment le Plan directeur cantonal, les Plans directeurs régionaux des six régions que compte le canton, le Projet d'agglomération et la stratégie Neuchâtel Mobilité 2030 qui vient d'être approuvée par la population neuchâteloise.

En conclusion, le conseiller communal Olivier Arni a souligné la

volonté des communes concernées de mettre en place une gouvernance politique forte de manière à assurer un pilotage concerté du territoire, seul à même de garantir un développement dynamique et qualitatif de la Comul. Et de présenter les prochaines étapes.

Rapport à l'automne

Les travaux vont se poursuivre durant les années à venir avec des chantiers spécifiques – logement, énergie, environnement et tourisme – et se concrétiser au sein des plans d'aménagements communaux. En parallèle, la Comul va continuer à s'assurer d'une bonne information des autorités communales et de la coordination avec les régions qui l'entourent tels que l'Entre-Deux-Lacs et la Béroche.

Le processus, lancé en mai 2015, a déjà associé les autorités communales et les acteurs-clés de la société civile. La population sera informée aux différentes étapes de ce processus qui contribuera à façonner l'avenir de ce territoire riche en atouts. Afin d'associer étroitement les législatifs communaux, les Conseils généraux de l'ensemble des communes de la Comul seront saisis, durant le 2^e semestre 2016, d'un rapport d'information concernant l'établissement de ce premier Plan directeur régional et les enjeux de territoire concernés.

A louer

Appartement de 4,5 pièces, Beaux-Arts 1

Loyer mensuel: Fr. 1'600.-
+ Fr. 310.- ac. de charges
Libre de suite ou à convenir

Renseignements: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.



Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Christophe Masini, architecte à Cortaillod (bureau Rotilio Ingénierie SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition d'un garage existant et construction d'un immeuble d'habitation de 3 logements, au chemin des Rouillères, article 1421 du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, SATAC 101590, pour le compte d'Espace et Habitat SA. Les plans peuvent être consultés du 27 mai au 27 juin 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pablo Antonio Chinchilla Ramirez, architecte à Neuchâtel (Helvetarchitecture SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installations techniques diverses au sud de l'immeuble, à la rue de l'Ecluse 38, article 13552 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 102037, pour le compte de la Société Ardam SA. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de la Société Hitz und Partner AG, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Ajout de nouvelles antennes pour la communication mobile sur un mât existant, à la rue de Monruz 2, article 2941 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 100909, pour le compte de la Société Swisscom (Suisse) SA. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Guido Pietrini, architecte à Neuchâtel (Manini Pietrini Sàrl), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Musée d'ethnographie Black Box - Réaménagement des espaces d'exposition et d'exploitation, à la rue de Saint-Nicolas 4, article 1378 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 101560, pour le compte de la Ville

(suite en colonne de droite)

Fête des voisins

La Fête fut belle!



La Fête des voisins, qui se tient chaque année un peu partout en Europe à la fin du mois de mai, a eu lieu vendredi dernier dans les différents quartiers de la ville. Organisée par le biais du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, le but de cette manifestation est de favoriser le lien social entre les voisins et de développer la solidarité et la qualité de vie dans les immeubles et quartiers. Le président de la Ville, Thomas Facchinetti, par ailleurs directeur de la Culture, n'aurait manqué ce rendez-vous pour rien au monde. Il a partagé un moment convivial avec les habitants de la rue de Maillefer. • Photo: Stefano Iori

Après-midi festif au Jardin Anglais

Des ateliers pour petits et grands

Le Service des parcs et promenades de la Ville de Neuchâtel a le plaisir d'inviter enfants, familles et passants à

un après-midi festif au Jardin Anglais, mercredi 8 juin prochain, entre 13h30 et 18 heures.

A travers une série d'ateliers, les enfants pourront se familiariser avec les métiers dits verts.

C'est devenu une belle tradition. Et, comme telle, elle est très prisée! Cette année à nouveau, pour sa sixième édition, le Service des parcs et promenades proposera des activités aux enfants. Parmi lesquelles: planter des fleurs, grimper dans les arbres, participer à un lâcher de coccinelles, contempler des petits animaux, fabriquer des nichoirs à insectes ou encore courir sous l'arrosage...

Aucune inscription n'est nécessaire. Les ateliers sont gratuits et une collation sera proposée. Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

Enquêtes publiques (suite)

de Neuchâtel par le Service des Domaines. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Marc Lengenhager, d'un permis de construire pour les travaux suivants: Installation de panneaux photovoltaïques sur un mur de jardin en pierre, au chemin de la Tour 20, article 15721 du cadastre de Neuchâtel à Chaumont, SATAC 102070. Les plans peuvent être consultés du 3 juin au 4 juillet 2016, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Ateliers pour les enfants

Graine de Belette

Des nouveautés ont récemment vu le jour, Graine de Belette a encore élargi sa palette d'ateliers éducatifs destinés aux enfants de 6 à 14 ans. Même si les thèmes autour de la nature et des sciences restent au cœur du concept, l'offre s'est diversifiée, pour inclure des ateliers liés à la technologie, aux arts et à la culture.

Différentes sortes d'ateliers sont proposés notamment; annuellement, durant les vacances de façon à acquérir des connaissances en dehors du cadre scolaire, les vendredis soirs, ce qui permet aux parents de sortir et de laisser leur-s enfant-s passer une soirée autour d'un thème choisi, et l'après-midi à l'occasion d'un anniversaire ou d'une sortie scolaire.

Les ateliers sont variés, une visite sur le site internet est conseillée afin de ne rien manquer!

Enfin, sachez que Graine de Belette emménagera ce mois dans de nouveaux locaux, à Serrières.

Renseignements et inscriptions sur www.grainedebelette.com





La chronique multimédia de...

La garde est née... et n'est pas prête de se rendre



Le dernier jeu des studios Blizzard n'est issu d'aucune de leurs licences préexistantes. Ceci est aussi courant qu'un hiver sans neige à La Tchaux.

Le principe est simple, 21 héros, 12 cartes, 4 modes de jeu et c'est parti pour une joyeuse castagne en 6 contre 6. Ce jeu de tir à la première personne croisé avec un MOBA (Multiplayer Online Battle Arena) rappelle clairement *Team Fortress 2*. La large palette de personnages à choix y étant certainement pour beaucoup. Chacun dispose de compétences et d'armes propres, permettant de voler dans les airs en tirant des roquettes ou de se téléporter et revenir dans le temps, par exemple. La façon de jouer se trouve fortement influencée par ce choix. Il est important de bien sélectionner qui incarner en début de partie pour obtenir une équipe équi-



Super c't équipe, c'est parti pour 10 ans! • Photo: sp

librée. Il est néanmoins possible de changer de héros en cours de route afin de retourner une situation qui semble désespérée. Cette inventivité dans le gameplay, une prise en main rapide et un style visuel rappelant les films d'animation actuels, permettent à tout un chacun, du casual au hardcore gamer, d'y trouver son compte aisément. Notons également

que le marketing autour du jeu est un tour de force en soi, accompli par Blizzard qui a su habilement placer ses pions, depuis plus d'une année. Non seulement le jeu est disponible sur PC, Xbox One et PS4 et touche ainsi un public très large, mais la campagne a donné l'impression d'avoir toujours connu les héros et leur univers, et ce avant même d'avoir tou-

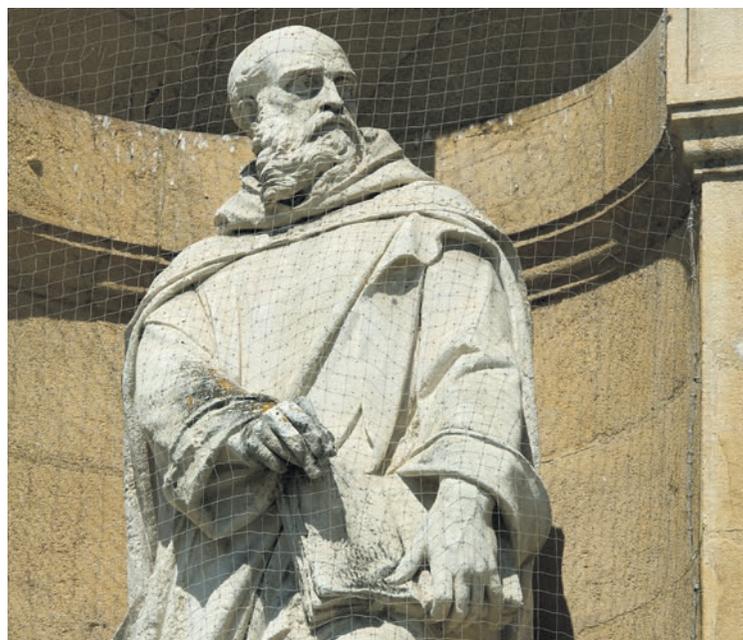
ché au jeu. Courts-métrages, BD, etc. ont ainsi installé une continuité et une mythologie captivantes. Voilà de quoi fidéliser toute une communauté sans qu'elle ne s'en rende forcément compte. La qualité est visiblement au rendez-vous. *Overwatch* est rapide et prenant, nous y avons passé tout le week-end, mais qu'en sera-t-il concernant sa durée de vie? Blizzard est expert dans l'art de faire tenir ses jeux pendant une décennie (comme avec *World of Warcraft*, par exemple) et semble vouloir s'orienter dans la direction du e-sport. Il leur faudra tout de même agrémenter continuellement le panel de nouveaux héros, de nouvelles cartes, voire de modes de jeu afin de parer à l'ennui qui pourrait s'installer au fil du temps. Longtemps supposé sortir en free-to-play avec des personnages gratuits et d'autre payants, il n'en est finalement rien car le jeu coûte 40 francs et contient tout le contenu disponible actuellement.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur notre site www.semperludo.com.

Lionel Imhoff & Niels Weber



Neuchâtel en détails



Hugues de Pierre n'a jamais existé! • Photo: Stefano Iori

Une statue pour un héros imaginaire

Le Collège latin abrite sur sa façade sud quatre statues exécutées en 1873 par le sculpteur Charles Iguel. Elles représentent quatre personnages remarquables de l'histoire neuchâteloise: le pasteur Jean-Frédéric Ostervald, le juriste Emer de Vattel, le chancelier Georges de Montmollin et le chanoine Hugues de Pierre. L'un de ces quatre n'a pourtant jamais existé!

Les historiens neuchâtelois ont longtemps accordé au chanoine Hugues de Pierre une place prépondérante. Depuis le XVIII^e siècle, il est considéré comme l'un des quatorze chanoines de la Collégiale de Neuchâtel ayant rédigé la fameuse *Chronique des Chanoines*, datée du Moyen-Age. Ce texte sert à la construction identitaire du canton dans la seconde moitié du XIX^e siècle en inscrivant Neuchâtel dans la mythologie suisse.

Tout s'écroule en 1895 lorsqu'Arthur Piaget démontre que la *Chronique* est en réalité un habile pastiche du XVIII^e siècle. Cette annonce provoque surprise et confusion auprès des historiens neuchâtelois et lance plusieurs années de débats passionnés.

Indifférent à cette querelle, Hugues de Pierre continue de regarder les passants le long du quai Ostervald...

Vincent Callet-Molin

 **Action sociale**

Retour de l'action sociale à Neuchâtel

Après s'être installé temporairement pendant un peu plus d'une année sur le site de Perreux à Boudry, le Service de l'action sociale (SASO) et ses entités – l'Office de recouvrement et d'avances des contributions d'entretien (ORACE), l'Office cantonal de l'assurance-maladie (OCAM), l'Office cantonal de l'aide sociale (ODAS) et l'Office des bourses (OCBE) – sont revenus à Neuchâtel, à l'Espace de l'Europe 2 (quartier de la gare) depuis mi-mai.

Les numéros de téléphone et les adresses postales n'ont pas changé :

**Espace de l'Europe 2,
case postale 752
ou, pour l'OCAM,
CP 716, 2002 Neuchâtel.**

Pour rappel, les demandes de prestations sociales (avances sur contributions d'entretien/pensions alimentaires, mesures d'intégration professionnelle en cas de fin de droit de chômage, subsides d'assurance-maladie, bourses d'études et aide sociale) se font toujours auprès du guichet social régional de la commune de domicile (www.ne.ch/saso/grs).

- **Renseignements complémentaires sur www.ne.ch/saso**

 **Ludothèque Pestalozzi**

Troc annuel

La ludothèque Pestalozzi tiendra son troc de jeux et de jouets

**samedi 4 juin 2016
de 9 à 12 heures
dans la cour du Collège
de la Promenade à Neuchâtel.**

Renseignements complémentaires: www.bibliotheque-pestalozzi.ch, tél. 032 725 10 00.

 **Energie**

Contrôle des installations de chauffage

Semaine du 23 au 29 mai 2016.

- Température extérieure moyenne : 14.4° C.
- Degrés-jours : 19.9 DJ.

La bonne idée: Demandez à votre architecte une maison MINERGIE-P! Le choix pour un confort accru, un développement durable et un faible coût d'exploitation.

La Ville officielle

 **Soirée pour les 12-16 ans à la Case à chocs**

Fluo Foam Party

A l'approche de la fin de l'année scolaire, le Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte (communes de Peseux et Corcelles-Cormondrèche), en collaboration avec le Centre de Loisirs et la Jeunesse de la Côte, organise une soirée mousse et fluo destinée exclusivement aux jeunes de 12 à 16 ans.

Le Conseil des Jeunes réunit les élèves de 12 à 15 ans du cycle 3, issus des centres scolaires des Terreaux-Sablons, du Mail et de la Côte. Espace d'expression, cet organe permet à la jeunesse d'élaborer et de réaliser des projets, d'apprendre à travailler en équipe et de développer ses connaissances des institutions publiques.

Ainsi, depuis quelques mois, une vingtaine de jeunes s'investissent dans l'organisation de cette soirée gratuite, qui a pour but de réunir les jeunes de la Ville de Neuchâtel et de la Côte.

La Fluo Foam Party se déroulera à la Case à chocs

vendredi 3 juin 2016 de 19 heures à minuit.

Diverses animations gratuites sont au programme: grimage fluo, démonstrations de danse et concerts, photomaton digital, cocktails sans alcool, le tout sur le thème du fluo. En deuxième partie de soirée, les jeunes danseront dans de la mousse qui coulera à flots. Des accessoires seront également en vente à prix symboliques. Les vêtements les plus « flashy » sont donc vivement recommandés mais les maillots de bain ne sont pas autorisés !

Cet événement est prévu pour garantir un cadre adapté aux mineurs : boissons sans alcool, sécurité et encadrement par des professionnels. Ainsi, pour garantir le plein succès de la soirée, les jeunes devront se présenter à l'entrée munis d'une pièce d'identité et d'une autorisation dûment signée par un représentant légal. Elle se trouve au verso du flyer de promotion et est téléchargeable sous <http://www.case-a-chocs.ch/temp/5juin/>. Des infos supplémentaires concernant le code vestimentaire et les moyens de transport après la soirée figurent également sur ce lien.

Informations complémentaires: Snacks en vente sur place, cocktails sans alcool et minérales à petits prix, sirops gratuits.


bureau d'adresses de neuchâtel sa

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi?

Veillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.

Merci de votre collaboration!

 **Echos**

■ Vendredi 27 mai, M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'Education, a représenté les Autorités lors du 60^e anniversaire du Neuchâtel Junior College à Neuchâtel.

■ Samedi 28 mai, M. Thomas Facchinetti, président du Conseil communal, a représenté les Autorités aux 30 ans de l'école Swiss Montessori Centre, au Musée d'Art et d'Histoire.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et M^m. Josette et Nicolas Jacobi-Bouille, Marie Jeanne et Ernest François Bongard-Reynaud, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage.

 **Caritas Neuchâtel**

La CarteCulture fête son premier anniversaire

En Suisse, entre 700'000 et 900'000 personnes sont touchées par la pauvreté. En vigueur depuis des années dans plusieurs cantons de Suisse, la CarteCulture de Caritas permet aux personnes touchées par la pauvreté de prendre part à la vie en société par le biais d'offres culturelles, sportives et de formation à prix réduit.

Caritas Neuchâtel tire un bilan positif pour cette première année d'utilisation. Actuellement, plus de 2'200 institutions à travers la Suisse sont partenaires de la CarteCulture, dont une quarantaine à Neuchâtel. La liste des partenaires et des offres pour les détenteurs de la CarteCulture sont référencés sur le site www.carteculture.ch.

Valable une année dans toute la Suisse, la CarteCulture est gratuite et nominative. Elle peut être obtenue par les personnes domiciliées dans le canton de Neuchâtel et bénéficiant d'un subside de l'Office cantonal de l'assurance maladie.

Une fois acquise, il suffit de présenter la CarteCulture à la caisse ou au guichet de prélocation des partenaires de la CarteCulture. Le logo affiché aux caisses indique si la carte est acceptée.

- **Pour devenir partenaire:** www.carteculture.ch

Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 juin 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

DEMAIN

24^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 10h30.
De Cyril Dion et Mélanie Laurent.

WARCRAFT

2^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF 3D, me au ma 15h, 17h45.
VF 3D angl. s-t all/fr je 20h30.
VF 3D me, ve, sa, di, lu, ma 20h30.
VF 3D ve et sa 23h15.
De Duncan Jones.

APOLLO 2

CAFE SOCIETY

4^e semaine. 10 ans sug. 14 ans.
VO angl. s-t fr di 10h45.
VO angl. s-t fr me au ma 18h15.
De Woody Allen.

LE LIVRE DE LA JUNGLE

8^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF 3D me, sa, di 13h30.
De Jon Favreau.

MONEY MONSTER

4^e semaine. Dès 12 ans sug. 14 ans.
VF ve et sa 23h15.
De Jodie Foster.

ALICE DE L'AUTRE CÔTÉ DU MIROIR

1^{er} semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF 3D me au ma 15h45.
VO angl. s-t all/fr ma, je 20h45.
VF 3D me, ve, sa, di, lu 20h45.
VO angl. s-t all/fr ma 20h45.
De James Bobin.

APOLLO 3

ANGRY BIRDS THE MOVIE

4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa, di 13h45.
De Clay Kaytis et Fergal Reilly.

BLACK

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve et sa 22h45.
De Adil El Arbi et Bilal Fallah.

MA LOUTE

4^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF di 11h.
De Bruno Dumont.

MAGGIE A UN PLAN

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO angl. s-t fr je, ve, lu, ma 15h30.
VO angl. s-t fr me au ma 20h30.
De Rebecca Miller.

ROBINSON CRUSOE

7^e semaine. Dès 6 ans.
VF me, sa, di 16h.
De Ben Stassen.

ROSALIE BLUM

1^{er} semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 18h15.
De Julien Rappeneau.

BIO

ELLE

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h, 17h45, 20h30.
De Paul Verhoeven.

STUDIO

JULIETA

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h15.
VO esp. s-t fr me au ma 18h, 20h45.
De Pedro Almodóvar.

MOTHER'S DAY

2^e semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF sa et di 13h45.
De Darren Lynn Bousman.

REX

ANGRY BIRDS THE MOVIE

4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me, sa, di 16h.
De Clay Kaytis et Fergal Reilly.

RETOUR CHEZ MA MERE

1^{er} semaine. 8 ans sug. 10 ans.
VF me, sa, di, 13h45.
VF je, ve, lu, ma 15h30.
VF me au ma 18h15, 20h30.
De Eric Lavaine.

X-MEN : APOCALYPSE

3^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF 3D me, je, ve, sa, di, lu 14h30.
VF 3D ve, sa, di 17h30.
VO angl. s-t fr me, je, lu, ma 17h30.
VF 3D me, ve, sa, di, lu 20h30.
VO angl. s-t fr je, ma 20h30.
VF 3D ve et sa 23h30.
De Bryan Singer.

GRAN TORINO

Cinedolcevita
VO angl. s-t fr ma 14h.
De Clint Eastwood.



Agenda pratique



Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé
et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24,
365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA – électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques
(CUP) – 24h/24, 365 j/365, tél. 032
755 15 15.

Services publics

Réseau d'échange réciproque des savoirs, propose d'échanger gratuitement nos savoirs (langues, musique, informatique, cuisine, jardinage, etc.). Il est ouvert à tous les âges et nationalités, hommes et femmes et permet d'apprendre, de faire la fête, de visiter des entreprises et de tisser des liens. Renseignements: Josyane Murith, tél. 032 731 78 52.

La section des Samaritains de la Ville de Neuchâtel (av. du 1^{er}-Mars 14), vous propose d'effectuer votre cours sauveur (samaritain) obligatoire pour obtenir votre permis de conduire provisoire. Renseignements au secrétariat au 032 724.07.07, www.samaritains-ne.ch.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, – jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le n° **0848 134 134**.

Les services religieux

Culte du dimanche 5 juin

Sud:

Collégiale: Di 05.06, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Schubert, garderie et école du dimanche à Collégiale 3.

Temple du Bas: Di 05.06 à 10h15, culte paroissial avec sainte cène, M^{me} D. Collaud, vente de fruits TerrEspoir. Jeudi 02.06, 10h, méditation, salle du refuge. Eglise ouverte du lundi au vendredi de 16h à 18h et le samedi de 11h à 13h. Présence et exposition «A Ticket to Paradise».

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Valangines: Di 05.06 à 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne.

Communauté allemande

Poudrières 21: Di 05.06, 9h, Gottesdienst, H. F. Schubert.

Eglise catholique romaine

Notre-Dame: sa 04.06 à 17h, messe en portugais; di 05.06 à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: Pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 04.06 à 17h, messe; di 05.06 à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 04.06 à 17h30, messe; di 05.06 à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa 04.06 à 16h30, messe en croate; di 05.06 à 17h, messe en espagnol.

Hôpital Pourtalès: di 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 05.06, 10h liturgie de la parole avec Olivier Vogt.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerdevattel) à Neuchâtel: pas de messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable:

Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Emmanuel Gehrig, chargé de communication

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



Spider-Man de passage à Neuchâtel...

Publicité



Restaurant
le pilotis

Port - Plage du Petit-Cortailod
032 842 14 04



Parce que
CHAQUE VIE
en **VAUT LA PEINE**

Trop de familles souffrent parce qu'elles sont inaccessibles.
Nous apportons une aide d'urgence dans les zones
les plus isolées, quels que soient les obstacles.

Votre don va plus loin avec Medair.
Faites équipe avec nous sur www.medair.org

ALIGRO
SOUTIENT MEDAIR

Suivez-nous sur  et 



CCP 10-648-6

MEDAIR
AIDE D'URGENCE ET RECONSTRUCTION

 Alain et Gérard, figures mythiques du Théâtre de Neuchâtel depuis 40 ans

Un duo de charme



Les deux font la paire : Gérard Chagas (à gauche) et Alain Jelmi. • Photo : Stefano Iori

C'est un peu les Dupont-Dupont de Neuchâtel. Malgré leur discrétion, ils sont autant connus (voire davantage) que nos conseillers d'Etat. Depuis 40 ans, Alain Jelmi et Gérard Chagas s'occupent de l'accueil et du placement des gens lors des spectacles. Cette longue et belle histoire a commencé dans l'ancien théâtre et au Temple du Bas; elle s'est poursuivie au Théâtre du Passage. Agé de 75 ans, Alain a décidé de tourner la page. Mais Gérard, de dix ans son cadet, continue en réduisant son activité. Inséparables, dans la vie comme au boulot, les deux compères avaient défrayé la chronique en 2007 en devenant le premier couple homosexuel pacsé du canton de Neuchâtel. Ils évoquent avec émotion quatre décennies au service de la ville et de sa population.

Comment a démarré cette aventure au théâtre?

G.C.: J'ai connu Alain au Centre culturel neuchâtelois au début des années 70. Je m'occupais des décors et lui était éclairagiste. Nous avons tous les deux une passion commune pour le monde du spectacle. En 1976, la Ville m'a proposé le poste de chef placeur à l'ancien théâtre et au Temple du Bas. Je n'ai pas hésité une minute pour accepter.

A.J.: C'est Gérard qui m'a engagé pour l'épauler dès qu'il a obtenu le poste. Nous vivions déjà sous le même toit, c'était la suite logique de notre complicité. Je m'occupais plutôt de l'administratif et Gérard du reste.

C'était une activité annexe?

G.C.: Oui, bien sûr. Nous avions tous les deux une profession. J'ai fait les beaux-arts au Maroc, où je suis né, et obtenu un diplôme de dessinateur. J'ai travaillé dans un bureau d'architecture à Neuchâtel. Je viens de prendre ma retraite.

A.J.: J'étais chef d'équipe à la Raffinerie de Cressier. Avec Gérard, c'est vrai que nos journées étaient très longues entre le boulot, nos activités de décorateur et d'éclairagiste pour certains spectacles et notre job de placeurs. Mais c'était notre choix. Nous vivions notre passion.

Vous avez sûrement plein de souvenirs et d'anecdotes?

G.C.: En tant que responsable de l'accueil, j'ai carte blanche pour former mon équipe. Je me souviens qu'au début j'ai engagé plusieurs personnalités comme placeurs, dont mon directeur actuel Robert Bouvier, ainsi que les anciens conseillers communaux Antoine Grandjean et Françoise Jeanneret lorsqu'ils étaient étudiants. J'ai l'impression que les jeunes sont moins motivés aujourd'hui. Il faut souvent jongler pour trouver assez de monde.

A.J.: On en a vu défiler des artistes! Les plus grands sont passés par Neuchâtel: Jean Marais, Paul Meurisse, Romy Schneider ou encore Darry Cowl pour ne citer qu'eux. Dans les anecdotes, j'avais reçu une

engueulée magistrale du clown Dimitri lors d'un spectacle dans l'ancien théâtre. J'étais responsable de l'éclairage et j'avais raté un effet. Il avait piqué une colère bleue! Le plus beau spectacle? Je pense que c'est «Raoul», avec James Thierrée, le petit-fils de Charlie Chaplin. Acrobate, danseur, comédien, il était seul en scène. Avec Gérard, nous sommes allés le revoir à Genève tant c'était beau!

Est-ce que vous avez tissé des liens avec des artistes?

G.C.: Non, pas vraiment. Les artistes qui sont passés plusieurs fois à Neuchâtel nous reconnaissent, nous saluent, mais ça s'arrête là.

A.J.: C'est vrai. Mais certains contacts sont plus chaleureux que d'autres. Je me rappelle que nous avons longuement discuté avec un type qui était un peu à l'écart, lors d'une petite agape organisée avec les comédiens dans la cour du Théâtre de Passage, à l'issue de la pièce «Le cercle de craie caucasien». Il buvait de l'eau et mangeait un morceau de pain. Ce type, c'était le metteur en scène du spectacle, Benno Besson. Tout simple et super sympa. Nous ne l'avions pas reconnu!

Qu'est ce qui a changé dans l'accueil des gens?

G.C.: Le plus grand changement, c'est la suppression des «découpeurs». Maintenant, les billets sont informatisés avec un code barre. Nous

utilisons ce que nous appelons la douchette pour les valider. Nous sommes souvent confrontés à des problèmes techniques. Et au niveau de la sécurité, à l'époque, nous devions convoquer les pompiers pour chaque spectacle. Il y avait une vraie complicité entre eux et nous. Maintenant, c'est fini. Il y a toujours des médecins invités dans la grande salle du Passage.

A.J.: Ah, la douchette! Je suis d'accord avec Gérard. C'est vraiment notre cauchemar. Nous sommes tête baissée pour enregistrer les billets. Nous n'avons presque plus de contact avec les gens. Avant, lorsque nous déchirions les billets à la main, nous gardions précieusement la petite partie du ticket. A la fin de la saison, il y a en avait environ 40'000. On procédait ensuite à un tirage au sort en les éparpillant sur scène lors de la présentation de la nouvelle saison pour offrir des abonnements gratuits. Cette manifestation conviviale a disparu.

Comment avez-vous vécu la transition entre l'ancien et le nouveau théâtre?

G.C.: Très bien. Nous sommes fiers de ce bâtiment que beaucoup de villes nous envient. L'ancien théâtre, par exemple, n'était pas conçu pour les personnes handicapées. Il fallait les aider à gravir les marches. C'était très physique!

A.J.: Cela fait plus de 15 ans que nous sommes dans le nouveau bâtiment. Nous nous y sentons très bien. Tout est mieux organisé, puisqu'avant il n'y avait pas de directeur. Mais la fonction de responsable d'accueil est devenue plus lourde, avec davantage de responsabilités. A mon âge, je ne me sens plus la force de continuer.

L'avenir pour vous deux?

G.C.: Comme l'a dit Alain, il faut un gros investissement pour gérer les deux salles. Moi, je vais continuer, mais en m'occupant uniquement de la petite salle. C'est Fabien Goisson qui me remplacera pour la grande.

A.J. (larmes aux yeux): Je vais terminer mon activité en septembre, lors de l'élection de Miss Neuchâtel Fête des vendanges. C'est très dur de tourner la page. Le monde du spectacle, c'était toute ma vie. J'ai fait mon nid au théâtre. Je ne pourrai pas m'empêcher d'y revenir régulièrement, ne serait-ce que pour y boire un verre et saluer tous mes amis...

Fabio Payot